

Juillet 2021

Vivre à

N°63

Creney
près-Troyes

Arthur et Zoé
protègent nos enfants



Le Mot du Maire · Associations · Vie Pratique · Urbanisme · Vie Municipale

LES GARDIENS DU PATRIMOINE



**GARDIEN
DU PATRIMOINE**
partagez le patrimoine local

Le patrimoine vous entoure, partagez-le !

- ☐ SORTEZ
- ☐ REPÉREZ
- ☐ PHOTOGRAPHIEZ
- ✓ PUBLIEZ



gardiens.troyes-cm.fr

Suivez l'actualité, suivez-nous ! 

Abonnez-vous à la newsletter ! 

Maison du patrimoine
3 rue Jean-Jacques Rousseau - 10800 Saint-Julien-les-Villas
03 25 82 59 45 - maison.patrimoine@troyes-cm.fr
www.mdp.troyes-cm.fr

TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLE 

Le patrimoine vous entoure : partagez-le !

La connaissance et la préservation du patrimoine local sont essentielles pour comprendre l'histoire d'un territoire, mettre en lumière le paysage, améliorer le cadre de vie, et participer à son développement.

La Maison du Patrimoine, en partenariat avec la Région Grand Est, mène une opération d'inventaire du patrimoine sur son territoire. L'objectif de l'Inventaire est de recenser, étudier et faire connaître le patrimoine aux habitants. Mais vous aussi vous voyez ce qui vous entoure, participez et devenez un gardien du patrimoine !

Comment participer ?

Lors d'une promenade, d'une marche quotidienne ou d'une sortie, prenez en photo avec votre smartphone les éléments du patrimoine qui croisent votre chemin ! Déposez la photo sur gardiens.troyes-cm.fr, et publiez votre découverte. Ensuite retrouvez votre contribution et celles d'autres gardiens sur la cartographie participative !

Les gardiens du patrimoine : sortez, repérez, photographiez, et publiez !

Une initiative inédite de la Maison du patrimoine avec la collaboration de votre commune.

Sommaire

Le mot du Maire

p. 3

Vie municipale

p. 4 à 19

Associations

p. 20 à 22

Travaux

p. 23 à 25

Vie pratique

p. 26 à 28

Editeur : Mairie de Creney-près-Troyes - Responsable de la publication : Commission Information Communication Culture

Photos : Mairie de Creney - Dépôt légal : 2^{ème} semestre 2021 - Tirage : 1 050 exemplaires

Conception/Impression : SOCIÉTÉ D'IMPRESSION ET DE PUBLICITÉ (SIP) - 06 63 86 23 42



Bientôt 18 mois que nous vivons au rythme de cette pandémie qui a bouleversé notre quotidien, endeuillé de nombreuses familles et provoqué parfois de graves conséquences sur la santé.

Je ne compte plus le nombre de protocoles sanitaires que nous avons dû mettre en place aussi bien pour nos écoles que pour les différents services ou locaux de la commune pour vous protéger. Je voudrais saluer l'engagement des enseignants, de mes collègues élus et de tous de nos personnels qui ont su s'adapter et accepter toutes ces contraintes.

Durant cette période la quasi-totalité des activités associatives s'est arrêtée, mais je sais que nos bénévoles sont prêts à repartir pour rebondir dès la rentrée de septembre. Je veux leur dire que nous serons à leurs côtés s'ils rencontrent des difficultés

En un an le conseil municipal nouvellement élu a déjà bien travaillé et la feuille de route est définie et conforme à nos engagements. Ce sont des investissements structurants qui vont se réaliser d'ici 5 ans. Terrain de foot tout temps, halle sportive, belle grange champenoise au cœur du village, avec maison d'assistantes maternelles et local commercial, cimetière, abords de l'église, voiries sont autant de réalisations que nous allons concrétiser durant ce mandat.

Les premiers effets de la vaccination se font ressentir et un retour à la normale semble se profiler. Nous allons enfin pouvoir, je l'espère, reprendre les activités qui créent du lien social qui nous manque tant. Je vous souhaite un très bel été.

Jacky RAGUIN
Maire de Creney-près-Troyes



AIDES AUX RESTAURATEURS DE CRENEY

Courtepaille



Céladon



Le relais de Creney



Un soir en Toscane

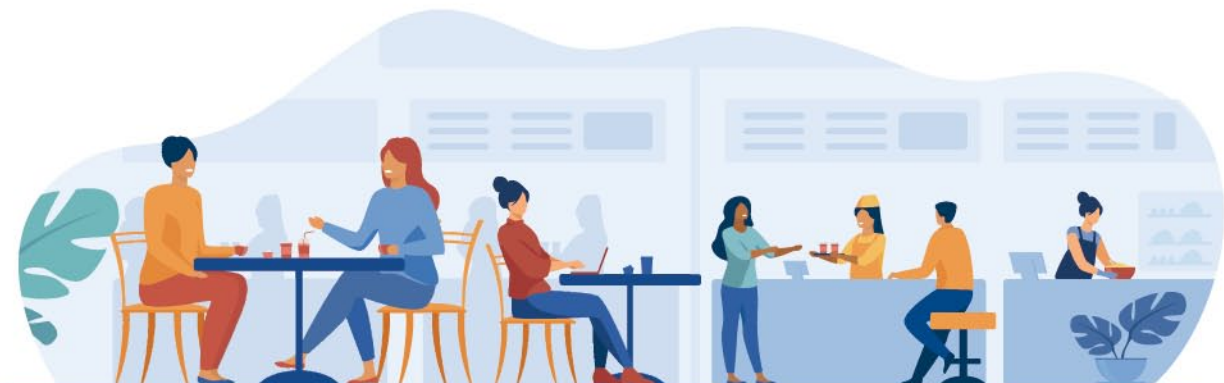


La commune de Creney via son CCAS et le département se sont associés pour mettre en place une initiative inédite de soutien aux restaurateurs de Creney 236 cœurlequins, nés entre 1952 et 1971, se sont inscrits pour bénéficier d'un bon restaurant de 15 euros.

Les restaurateurs apprécient cette action qui vise à leur donner un coup de pouce et contribue à la relance de leur activité.

Pour garantir une équité parfaite, chaque restaurant s'est vu attribuer 59 bons.

Les bénéficiaires ont jusqu'au 31 décembre 2022 pour utiliser ces bons en présentiel ou à emporter.





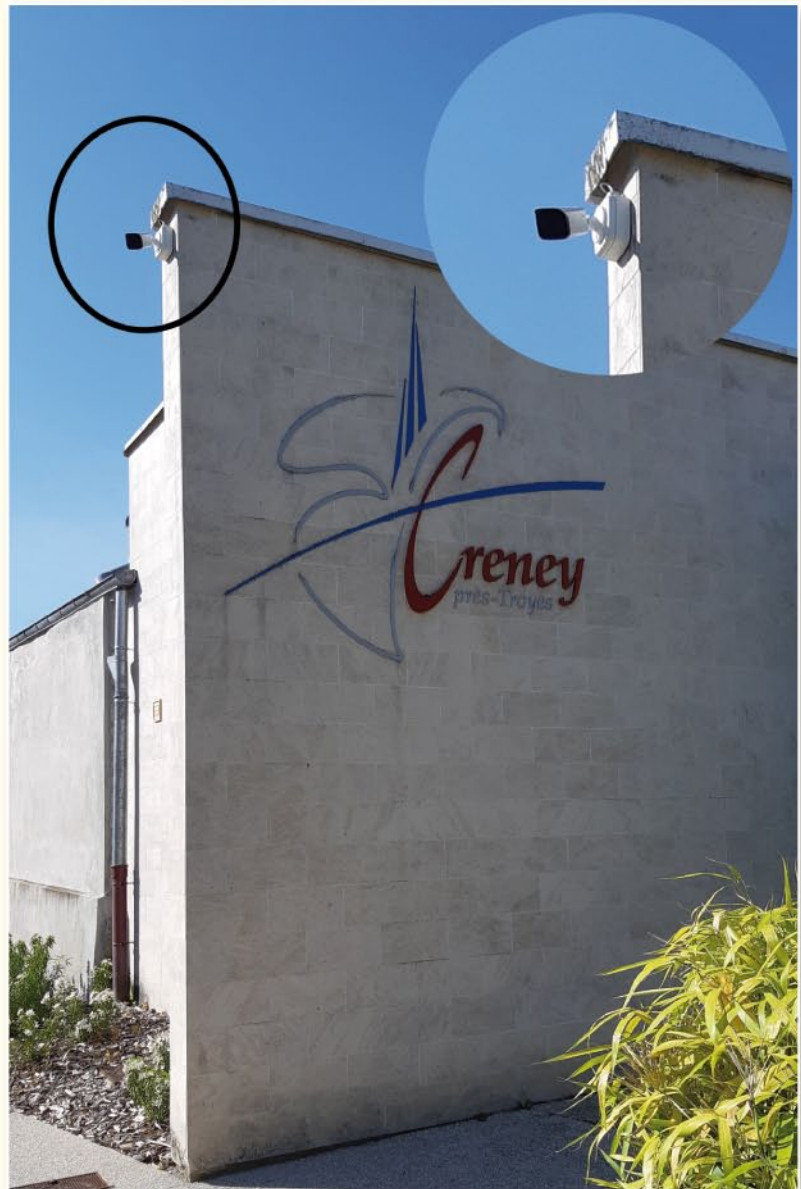
VIDÉO PROTECTION

Un des objectifs annoncés de l'équipe municipale durant ce mandat est d'agir pour une meilleure sécurité des biens et des personnes. Suite au diagnostic établi par la Gendarmerie Nationale, le Conseil Municipal a validé, lors de la séance du 3 novembre 2020, la mise en place d'un système de vidéo protection sur le territoire de la commune.

Ces caméras de surveillance sont destinées à protéger les bâtiments communaux et leurs abords : la mairie et le centre du village, la poste, le bureau de tabac, l'espace Charles de Gaulle et le gymnase. Devant les écoles et le centre de loisirs, les caméras participent à la protection des biens et des personnes, notamment dans le cadre de Vigipirate. Les deux défibrillateurs récemment installés à l'espace Charles de Gaulle et au stade sont également placés sous surveillance (*le défibrillateur situé près du local des pompiers avait été volé en 2020*).

Conformément à la loi, la conservation des images est d'un mois maximum, sauf procédure judiciaire en cours.

Même si l'installation de caméras n'est pas la solution à tous les problèmes d'insécurité, le dispositif a déjà fait la preuve de son efficacité, en permettant d'identifier des auteurs d'actes d'incivilité contre les bâtiments communaux.





MODIFICATION DU TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE

Suite à une réforme de la fiscalité locale, la taxe d'habitation sur les résidences principales est vouée à disparaître, pour l'ensemble des foyers fiscaux, d'ici à 2023.

A compter de 2021, cette recette ne sera plus perçue par les collectivités territoriales. En compensation, les communes percevront le produit de la taxe foncière sur les propriétés bâties perçu en 2020 par le Département sur leur territoire.

Ainsi, pour notre commune, le taux de la taxe foncière sur le bâti passera de 16,32% à 35,74% car il intégrera le taux départemental sur le foncier bâti, qui était de 19,42% en 2020.

Cette augmentation de taux n'est pas liée à une volonté de la commune d'augmenter son taux communal. Elle sera sans effet financier sur votre feuille d'imposition car vous ne paierez plus de taxe foncière auprès du Département.

Votre imposition sera donc équivalente à celle de 2020 (sauf réévaluation des bases).

BUDGET 2021

Recettes	Dépenses
Fonctionnement	
Recettes réelles de fonctionnement (Dotations de l'État, fiscalité, produits des services...) 3 444 666,00€	Dépenses réelles de fonctionnement (Frais de personnel, subventions versées, charges courantes...) 2 891 469,00€
	Épargne brute (autofinancement) 553 197,00 €
Investissement	
Épargne brute 553 197,00 €	Remboursement d'emprunts 0,00 €
- Dotations et subventions d'investissement 2 606 721,00 €	<ul style="list-style-type: none"> - Equipement brut - Subventions d'investissement versées. - Opérations en cours : aménagement abords de l'église, aménagement d'un terrain de foot synthétique, projet centre du village... - Nouvelles opérations 2021: réaménagement du nouveau cimetière, voirie, halle sportive, transition énergétique, réhabilitation cours école maternelle, rénovation poste et vestiaire pompiers, réhabilitation éclairage du gymnase, plantations, achat matériel de transport
Emprunts 0,00 €	3 159 918,00 €

CRENEY AVANT... APRÈS...



Les personnes sur ce document viennent du centre du village et se dirigent vers Luyères. A gauche, on reconnaît l'ancienne maison Carougeat, qui n'existe plus, et, à droite l'entrée de la maison Finot. Le personnage avec la pelle sur l'épaule pourrait être Aristide Beuve.



L'ex « grande rue » devenue « rue de la République » a bien changé...

LE DEVOIR DE MÉMOIRE



Une cérémonie sobre et solennelle

C'est encore en comité restreint, sous un ciel assez gris, que s'est déroulée la cérémonie commémorative du 8 mai 1945 à Creney-près-Troyes.

Treize personnes étaient réunies autour de Jacky Raguin, le maire, dont Claude Homehr, Conseillère départementale, Joël Marcilly, représentant des anciens combattants, Pascal Romano, chef de corps des pompiers.

Avant la minute de silence, et le dépôt de gerbes, c'est avec solennité que Jacky Raguin rapporta le discours de Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée auprès du Ministre des armées.

C'est sur les mots d'André Malraux, disant « *qu'un monde sans espoir est irrespirable* » que s'est terminé ce discours, juste avant que la Marseillaise ne soit chantée en chœur, clôturant ainsi cette cérémonie.



Eglise de Creney

Visite guidée par M. Jean Cottey

Lundi 19 juillet à 14h30,

et mercredi 18 août à 14h30.

Gratuite et sans réservation.

EN ROUTE POUR LE COLLÈGE



Ecole Élémentaire de Creney
2020/2021
CM2



PAROLES D'ENFANTS

Cora, la maîtresse des enfants de grande section de l'école maternelle de Creney-près-Troyes s'est prêtée au jeu des questions-réponses posées à ses élèves. Actuellement, 22 enfants de 5 à 6 ans composent sa classe. Pendant une semaine, chaque jour, Cora a posé des questions sur le village aux enfants, qui se sont amusés à y répondre. Voici leurs paroles :



Quel est le plus bel endroit de Creney ?



Mahé : le stade de foot
Léna, Flora M : la cathédrale
Flora C, Sacha A, Sacha P, Mahé, Ethan, Mathilde, Akacia, Meriem : le skateboard
Léanah, Lizie, Maéva : l'église
Léa, Sacha P, Sophia, Ellyna : l'école
Harry : le parc d'attraction à côté du skate park
Léa : la pharmacie de Creney
Camille, Sacha A, Léa : les champs
Nathan, Sofia, Julia : aller au labo de papa

À quoi sert le maire d'un village ?



Harry : c'est celui qui décide les choses
Léa : c'est celui qui dit les choses sur le virus, et il dira quand il s'en allera
Youssef : c'est celui qui protège la ville
Camille : c'est le chef de la ville
Cléa : c'est celui qui vient à la cantine et qu'il dit ce qu'il faut faire, et ce qu'on n'a pas fait encore
Ellyna : le maire c'est celui qui protège la mer
Mahé : le maire nous aide à combattre le coronavirus
Léna : il dit les écoles qui ferment et ça rouvre et tout...
Sacha A : il dit où poser les tables et les bureaux...
Sofia : il protège la terre contre le coronavirus
Julia : il dit si on passe au CP

Quelle est votre activité préférée à Creney ?

Flora M : donner à manger aux animaux à la ferme
Lizie, Ethan : aller au parc
Camille : donner à manger aux chèvres
Sophia : aller donner à manger aux chevaux avec ma mamie
Maéva, Meriem, Léanah : me promener dans le village
Mahé, Sophia, Harry : faire du skate
Nathan, Lea : faire du vélo
Léna : aller au cours de natation
Julia, Cléa : faire du poney
Sacha A : aller au stade de foot pour jouer au foot
Flora C : faire du sport

Qu'est-ce que vous pourriez faire pour que Creney soit encore plus beau ?



Ellyna, Ethan, Léa : décorer avec des guirlandes
Mahé, Camille : accrocher des guirlandes avec des fleurs et lumineuses
Flora M : faire du ménage
Nathan : mettre des fleurs
Clea : c'est beau à Noël avec plein de guirlandes
Sacha P, Julia : mettre plein de sapins avec des guirlandes
Léanah : mettre des boules avec de la lumière dedans
Flora C : mettre une fontaine avec une flaque et un cygne.
Youssef : mettre des robots pour faire tout à notre place
Harry : on mettrait plein de papillons
Léna : des guirlandes avec des lettres pour écrire des choses
Sacha A : remettre des trucs dans la ville, des jeux
Mathilde : mettre du soleil
Sophia : un joli arc en ciel
Mahé : jeter des paillettes partout.

Comment appelle-t-on les habitants de Creney ?



Léanah : les Français
Cléa : les Creneyais
Camille : les Creneyaux
Harry : les Creneysiens
Mahé : les Creneyllailles

Et pour finir, pourquoi va-t-on à l'école ?

Sacha P : pour bien travailler
Lizie : pour apprendre
Flora C : pour apprendre à lire et bien devenir une adulte
Ethan : pour qu'on se tait
Léanah : pour apprendre à écrire
Maëva : pour réfléchir
Flora M : pour apprendre à lire les heures
Nathan : pour apprendre à écouter
Léna : à l'école on apprend beaucoup de choses, si on veut devenir comme nos parents, il faut respecter
Sacha A : pour travailler dans le calme
Camille : pour se tenir bien
Flora M : pour apprendre à compter
Cléa : pour après faire son métier, aller au CP



ILS TRAVAILLENT À NOTRE SERVICE : Le SDDEA (Syndicat des Eaux de l'Aube)

Le SDDEA et sa Régie sont des acteurs majeurs sur le département de l'Aube depuis 1943.

Ils interviennent sur cinq compétences essentielles :

- 3 compétences gérées aux niveaux local, territorial et global : l'eau potable, l'assainissement collectif et l'assainissement non collectif.
- 2 compétences gérées aux niveaux des bassins hydrographiques et global : la GeMAPI (*Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations*) et la démoustication.

Plus de 300 agents travaillent pour le compte du SDDEA et de sa Régie à travers son territoire de compétence. Répartis dans 7 agences, 1 antenne et 2 centres de travaux du département de l'Aube, ils interviennent également dans les départements limitrophes. Leur travail repose sur deux axes principaux :

- la partie exploitation (*traitement, entretien, contrôle*);
- la partie travaux (*interventions*).

Afin de garantir une gouvernance locale, le SDDEA et sa Régie se sont dotées d'instances assurant une réelle implication des élus : les COPE (*Conseils de la politique de l'Eau*).

Chaque COPE définit le prix de l'eau et pilote les affaires de son périmètre. Il est maître de son budget, des actions (*travaux, investissements*) menées sur son réseau d'eau potable et/ou d'assainissement. Il doit s'assurer de la qualité de l'eau et du respect des réglementations, de l'équilibre financier de son service et de la sécurité d'accès aux ouvrages. Pour se faire, il dispose de ressources financières (*facturation des abonnés, subventions, emprunts*) pour la gestion locale et décide de sa politique budgétaire.

Les COPE sont répartis sur 8 territoires. Chaque territoire est doté d'une Assemblée Territoriale et d'un Conseil Territorial. Ces instances sont des lieux d'échanges dans lesquels les élus initient des actions ou des expérimentations à l'échelle de plusieurs COPE



D'où vient l'



75 à 80% de l'eau consommée à Creney provient du captage de Pont-Sainte-Marie. Ce mélange permet de faire baisser le taux de nitrate de l'eau prélevée à Creney.

L'eau en provenance de Pont-Sainte-Marie est remise en pression et stockée dans un réservoir tampon à l'entrée de Creney, avant de remonter au château d'eau.



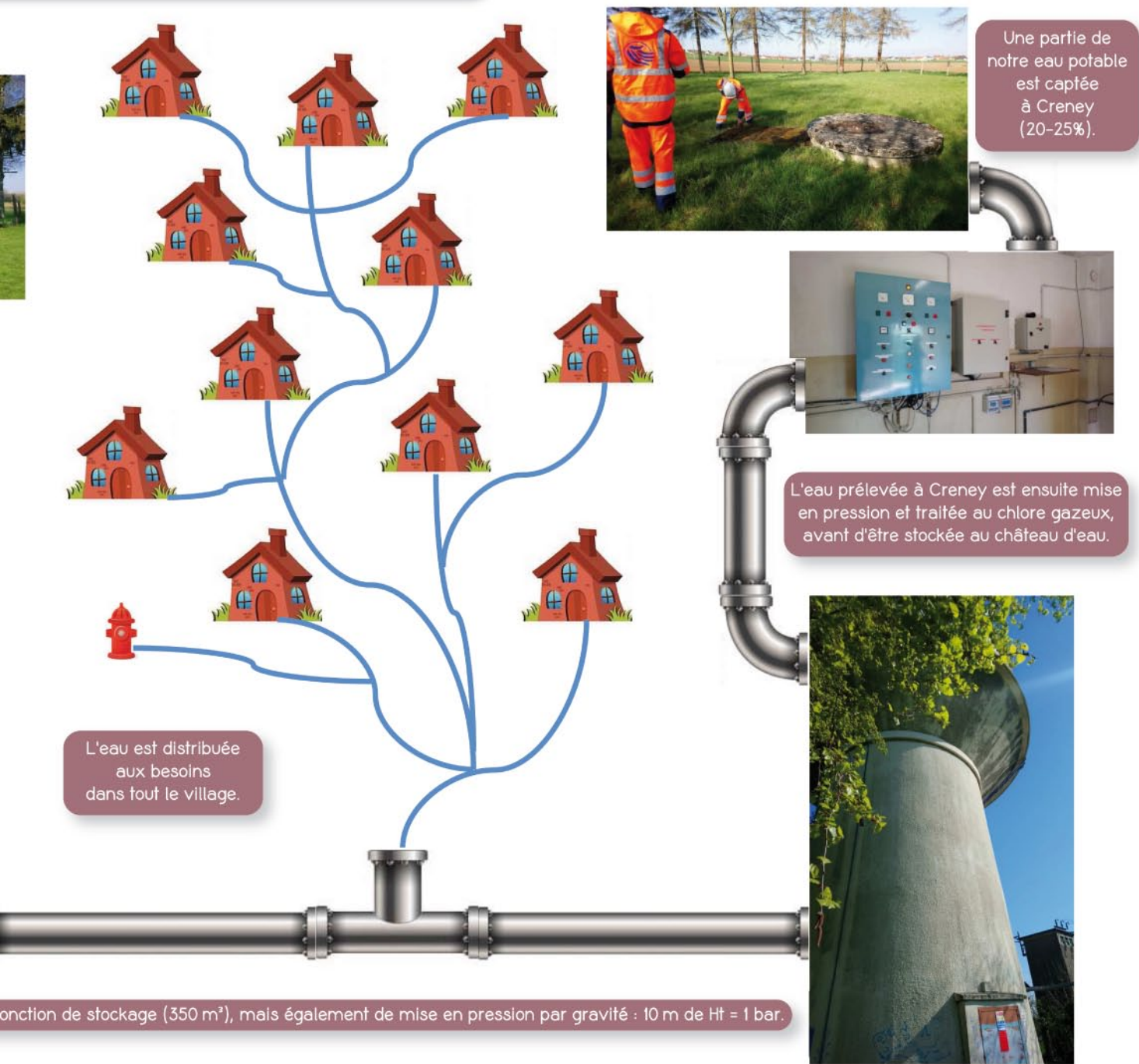
Le château d'eau a une f

Pour notre commune, les él



M. Julien

l'eau de notre robinet ?



us membres du COPE Pont-Sainte-Marie, Lavau, Creney sont :

n DE KEUKELEIRE



M. Ludovic LEVAIN

AU REVOIR M^{me} FERON



Christine Feron aura passé deux ans à l'école élémentaire de Creney. Le terme d'une carrière débutée à l'Ecole Normale de Troyes en 1981 et le fruit d'une vocation : transmettre le savoir.

« J'ai toujours voulu être enseignante. C'est une vocation familiale. Ma grand-mère voulait être enseignante mais elle n'a pas pu. Elle voulait que sa fille le devienne, mais au début des années 40, la guerre en a décidé autrement. Mes parents ne souhaitaient pas spécialement que je poursuive cette voie, j'ai commencé le droit mais j'ai passé le concours en douce : je voulais enseigner ».

Dès la sortie de l'Ecole Normale, M^{me} Feron est nommée à Beurey, un premier poste au sein d'un regroupement où elle s'occupe des CM1-CM2, un niveau qui lui plaît beaucoup.

Au fil de ses affectations, elle n'aura par la suite que des élèves de CP-CE1, un niveau charnière s'il en est, avec le stress de leur apprendre la lecture.

M^{me} Feron aura occupé le poste de directrice pendant 10 ans avant d'arriver à Creney, où elle a tout de suite été bien accueillie et intégrée par l'équipe.

Ces 2 années passées lui auront permis de retrouver des élèves plus grands, un groupe qu'elle suivra par choix dans son évolution (CE1-CE2 > CE2-CM1).

« Je me suis très bien trouvée dans cette classe. Il y a beaucoup de confiance. Les suivre sur 2 ans a permis de créer une excellente dynamique et des habitudes de travail pour mener à bien de nombreux projets. Ce qui n'était pas gagné car ces 2 années ont été marquées par la COVID, mais nous avons développé une belle complicité et des liens forts même pendant les confinements. Je choisis de partir sur 2 belles années riches et jalonnées de moments exceptionnels : la classe verte, le projet théâtre, la fête de la classe,... ».

M^{me} Feron aura passé un excellent moment et tissé de vrais liens avec sa classe. Elle quitte l'école avec satisfaction et l'affection de ses élèves.

« Je garde juste cette impression bizarre, le 6 juillet, de fermer la classe sans qu'il y ait de transmission à un nouvel enseignant ».

AU REVOIR M^{me} STECHER



Patricia Stecher se destinait à une carrière d'éducatrice, ce sera finalement celle d'enseignante qu'elle embrassera dès 1984 après avoir passé le concours.

S'ensuivra une année de suppléance, puis une seconde passée à l'Ecole Normale, avant d'être affectée en 1986 à Méry-sur-Seine en tant que « brigade » pour assurer la décharge du Directeur.

Après un passage à Menois et quelques temps en école élémentaire, M^{me} Stecher obtient un poste à Creney en 1996 : c'est son premier poste titulaire en maternelle.

« Je me suis beaucoup plu à Creney, il y a une bonne dynamique, avec mes collègues enseignantes, mais également avec les ATSEM, qui sont indispensables en maternelle. Nous avons une bonne entente et un

confort de travail qui nous ont permis au fil du temps de développer des projets, des habitudes de travail... J'ai accompagné toute une génération d'enfants, ce n'est pas rien ! L'ouverture de la 3^e classe, notre organisation commune et notre système de rotation permettant à chaque enseignante de travailler sur les 3 niveaux (PS-MS-GS) sont des points forts de cette école et m'ont incitée à rester toutes ces années. Aujourd'hui, je pars avec l'envie de voir autre chose... Par curiosité pédagogique ! ».

Nous souhaitons « Bon vent » à M^{me} Stecher qui nous quitte pour rejoindre le poste de son choix.

ACCUEIL DE LOISIRS

Notre hôtel à insectes

- Il est fabriqué en bois, il a une forme de fleur et de ruche.
- Nous sommes allés ramasser des pommes de pin, des bouts de bois. On nous a donné de la paille et des briques rouges.
- On a rempli les cases avec tous ces éléments.
- On a verni l'extérieur de l'hôtel pour le protéger de la pluie et du soleil.
- Nous n'avons pas peint l'intérieur pour que cela reste naturel pour les insectes.



Fabrication d'un pendentif en bois pour la fête des mamans



Plantation de légumes devant l'espace Charles de Gaulle



LE PERSONNEL

Pôle administratif



Cantine



Atsem école maternelle



Accueil de loisirs



Service technique



Agence postale



Médiathèque



Service entretien



TERRAIN SYNTHÉTIQUE



La municipalité de Creney a décidé de transformer le terrain d'honneur du stade municipal en terrain synthétique, en profitant du coup de pouce du Conseil Départemental, qui subventionne en ce moment ce type d'équipement à hauteur de 50 %. Pour l'ensemble des travaux (*terrain, éclairage, aménagement de l'accès au tennis et réfection du parking*), le restant à charge pour la commune est de 20 % du total, soit environ 225 000 €.

Subvention département de l'Aube	520 000,00 €
Région	100 000,00 €
Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux	202 000,00 €
Subvention Fédération Française de Football	25 000,00 €
Montant provisoire des recettes	847 000,00 €
Autofinancement HT commune de CRENEY	224 878,30 €
Emprunt relais TVA	214 375,66€

Les licenciés du Creney FC et les autres utilisateurs du stade (*CFA, scolaires, etc*) vont pouvoir apprendre et pratiquer le football sur une surface de jeu de grande qualité, quelle que soit la saison. Par effet ricochet, les créneaux d'utilisation du gymnase précédemment utilisés par le CFC vont pouvoir être attribués à d'autres associations sportives (*Basket, Fit'Gym, etc*).

La livraison de cet équipement est attendue pour début octobre 2021.

FAITES GRAVER VOTRE BICYCLETTE

MAI à *vélo* PROLONGATION EN JUIN

**UN MOIS POUR ADOPTER LE VÉLO...
POUR LA VIE.**

Gravage de vélos
Mairie de Creney-près-Troyes
Mercredi 16 juin de 14h à 17h

Afin de lutter contre les vols, le recel ou la revente illicite de bicyclettes, les vélos vendus neufs par des commerçants doivent faire l'objet d'un marquage depuis le 1^{er} janvier 2021.

Cette obligation est étendue aux vélos d'occasion vendus par des professionnels depuis le 1^{er} juillet 2021. Leur numéro unique sera inscrit dans une base de données répertoriant les identifiants pour retrouver plus facilement leurs propriétaires.

C'est pourquoi le 16 juin dernier dans le cadre de l'opération « *Mai à vélo* » Troyes Champagne Métropole et la mairie de Creney-près-Troyes ont proposés aux Coeurlequins un service de gravage de vélos.

En dehors de cette date, pour faire marquer votre vélo, il vous suffit de vous rendre chez un opérateur agréé muni de la facture d'achat du vélo et d'une pièce d'identité.



Associations

La commune de Creney s'enorgueillit d'avoir depuis de nombreuses années, une vie associative riche, variée et dynamique.

Ce sont environ 20 associations qui proposent une multitude d'activités pour petits et grands.

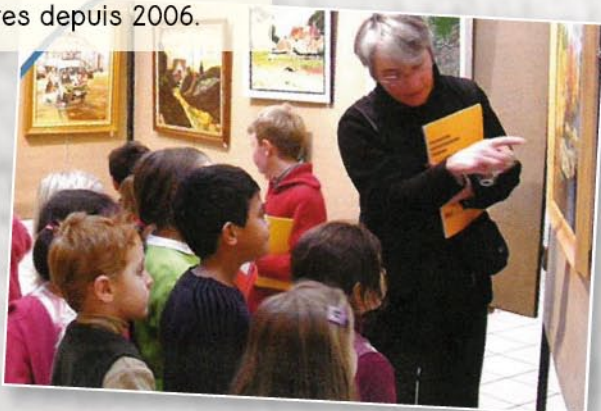
La période « covid » se termine sur une note pleine d'espoir : toutes ont envie de dire : « nous sommes toujours là et venez nous voir ! »



Les « maitres-danseurs » de l'ADLC font danser depuis 1998 dans un esprit de loisir et de convivialité.



Les peintres de « ART'LEQUIN » initient des artistes depuis 2006.



La palme (ou plutôt les crampons) avec 46 ans de dribbles pour le club de foot.

26 ans de paniers avec le BASKET CLUB CŒURLEQUIN



Associations

Club cœurlequins loisirs



Depuis 2001, les sentiers alentours, les jeux de société, la couture n'ont plus de secret pour les membres du club.

Un moment fort sur Creney :
LE CARNAVAL. Organisé depuis 37 ans
par le CRAC, il réjouit petits et grands.
Son stock de costumes à louer est
impressionnant.

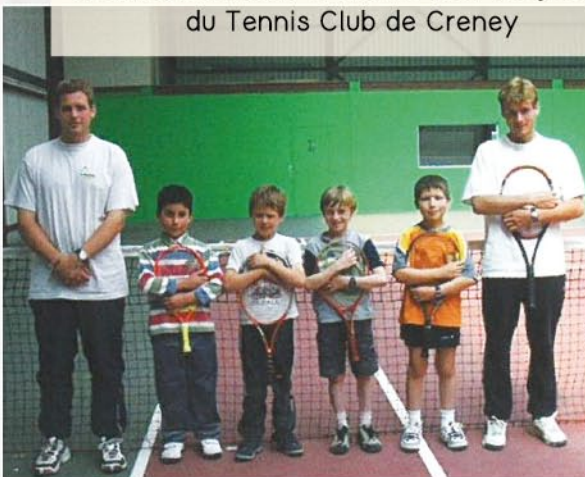


L'association des donneurs de sang présente
sur Creney depuis plus de 30 ans organise des
collectes de sang à Troyes à la salle des fêtes
de l'hôtel de ville :

- 30 juillet de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h
- 29 septembre et 24 novembre de 13 h à 17 h



31 ans de smashes et d'aces pour les joueurs
du Tennis Club de Creney



« EN VOGUE » forme ses adhérents à la danse,
au yoga, au fitness et à la relaxation
depuis près de 22 ans.



Les moyennes
(6-10 ans)



Cours de Stretching



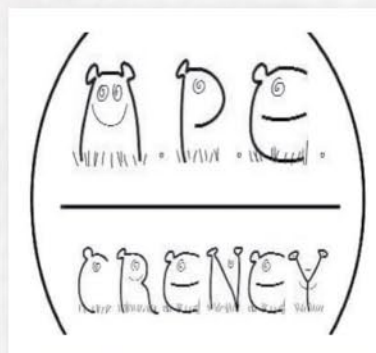
Depuis 2005 vous pouvez vous dépenser dans la bonne humeur
grâce à FIT GYM avec de la zumba, du pilates, et du cardio.

Associations

Les bénévoles de GUILLEMIGELE animent le village depuis 1975 en organisant la fête patronale avec sa soirée cabaret, une randonnée annuelle, un vide grenier et bien sûr le théâtre.



Depuis 2015 une section judo accueille des sportifs au gymnase de l'espace Charles de Gaulle.



Depuis de nombreuses années l'association des parents d'élèves de Creney maintient le lien entre les enseignants, les parents et la mairie.

Elle est également force de propositions et organise quelques animations ponctuelles.



Présente depuis 1996 sur notre village l'association santé ressources a pour but de favoriser le développement d'une santé consciente pour tous et de s'ouvrir aux nouvelles approches de santé.



Au service de la population depuis 1991, l'équipe de M. Robat est prête à reprendre ses activités habituelles de secouristes. Les permanences « Covid » au centre de dépistage et à l'hôpital de Troyes sont encore d'actualité.

ADMR
L'ASSOCIATION
DU SERVICE A DOMICILE
ADMR Vallée de la Barbuise

Active également depuis plusieurs années sur la commune l'ADMR propose toute une gamme de services d'aide à la personne.



TRAVAUX DE VOIRIE

RUE COUR AUX CHANGEURS

Comme prévu, les travaux préparatoires à la réfection de la rue de la Cour aux changeurs ont, sous la direction du bureau d'études C3I de Troyes, commencé au mois de mars. La première intervention a été la reprise des branchements d'eau par le SDDEA (*syndicat des eaux*), ensuite c'est l'entreprise Masson TP qui s'est chargée de l'enfouissement des fourreaux sous les trottoirs et vers les habitations. Les inquiétudes de certains riverains quant au passage des conduits sur leur terrain ont vite été levées face au professionnalisme et à l'écoute de M. Masson.

Les habitants ont bien accueilli les entreprises



Ensuite la pose et le raccordement des nouveaux candélabres ont été réalisés par l'entreprise DRTP mandatée par le SDEA (*syndicat départemental d'énergie de l'Aube*). A partir du 19 avril c'est l'entreprise Eiffage qui est entrée en scène pour la réfection des trottoirs et de la chaussée. La récupération des eaux pluviales en partie basse du lotissement a été améliorée par la création de nouveaux avaloirs et de caniveaux à grille. Là encore, la compétence du chef de chantier

Mr Denis facilite la vie des riverains. Le passage des câbles télécom a été fait avec du retard la 2^{ème} semaine de juin. La pose des enrobés sur les trottoirs a pu ainsi être terminée. C'est l'entreprise ZEBRA qui marque la fin des travaux par le traçage au sol et la pose des panneaux de signalisation routière.

TRAVAUX ARGENTOLLE

Après 2 jours de travaux, les habitants de « l'impasse » de la rue de la paix ont enfin pu circuler librement.

Ces travaux de réfection de la chaussée, initialement budgétés en 2018, n'avaient pu être menés à bien du fait de travaux riverains non terminés et de la période « Covid ».

L'entreprise Eiffage a reprofilé la rue, mis en place divers équipements pour la gestion des eaux pluviales et réalisé un enduit bicouche.



GARAGE POMPIERS

La grange située place de la mairie avait fait l'objet d'une tranche de travaux au printemps 2019, avec la transformation des anciens ateliers municipaux en une salle polyvalente de 65 m² et ses annexes (*sanitaires, vestiaire, office de réchauffage*). Le conseil municipal a ensuite programmé des travaux de restauration de cette grange, avec deux objectifs : construire un garage pour le camion de pompiers et proposer un espace de travail pour les services techniques. Côté place de la mairie, le garage facilite la mission des sapeurs-pompiers avec une nouvelle porte, plus fonctionnelle, et surtout assure la mise hors-gel du camion de pompiers. De l'autre côté du bâtiment, les services techniques peuvent disposer d'un lieu de stockage, permettant aussi d'effectuer certains travaux à l'abri des intempéries.



PROTÉGEONS NOS ENFANTS !



Des contrôles de vitesse ont été effectués devant l'école maternelle entre le 16/04/21 et le 01/06/21 :

67 % des véhicules ont dépassé la limite de 30 km/h

4 % des véhicules ont dépassé la limite de 50 km/h

0.5 % des véhicules ont dépassé la limite de 60 km/h

Il est à noter un enregistrement de 110 km/h le 3 mai à 14h.

Ces dépassements de la limite de 30 km/h ont été faits pour :

11 % entre 7 et 8h, 16 % entre 8 et 9h, 6 % entre 9 et 10h

5 % entre 15 et 16h, 8 % entre 16 et 17h, 8 % entre 17 et 18h,

9 % entre 18 et 19h, 4 % entre 19 et 20h

Le créneau horaire le plus chargé est celui de 8h et c'est également celui où les dépassements de la vitesse autorisée sont les plus nombreux !

Musique trop forte, travaux incessants, cris, aboiements de chien etc...Voici quelques exemples qui peuvent être très gênants pour nos voisins.

La loi est claire et les bruits qui gênent le voisinage, qu'ils soient de jour ou de nuit, peuvent être sanctionnés. Respecter ses voisins est la clé d'une entente cordiale entre chacun. Le jour, l'usage d'engins de bricolage ou de jardinage est règlementé par l'arrêté préfectoral n°08-2432 du 22

juillet 2008, les travaux bruyants, par exemple la tonte des pelouses ou la taille des haies, sont autorisés les jours ouvrables de **8h30 à 12h00** et de **13h30 à 19h30**, les samedis de **9h à 12h** et de **15h à 19h**, et sont **interdits les dimanches et jours fériés**. Dans le cadre d'activités professionnelles, l'intervenant doit prendre toute mesure propre à garantir la tranquillité du voisinage, et dans tous les cas interrompre ses travaux entre **20 heures et 7 heures**, ainsi que **toute la journée les dimanches et jours fériés**. Une dérogation est autorisée en cas d'intervention nécessitée par l'urgence, notamment durant les périodes de récoltes agricoles.



ÉTAT CIVIL

DU 01/01/2021 AU 16/06/2021



Juliette GROSJEAN

NAISSANCES

05.01.2021 : Mélina SAUCEY
25.01.2021 : Mathys MOYAT
11.02.2021 : Willow REMY
01.03.2021 : Sofia TRIFFI
03.03.2021 : Kélia ANTONELLI
25.04.2021 : Amari SALMIER PEREIRA
30.04.2021 : Ayden MASSON
02.05.2021 : Juliette GROSJEAN
11.05.2021 : Hugo JOUVENET
13.05.2021 : Emilien FRAPPART
20.05.2021 : Faustine SIROTTEAU
21.05.2021 : Kaëlan VUILLON



Mathys MOYAT



Emilien FRAPPART

DÉCÈS

01.01.2021 : FORNI François à CRENEY-PRÈS-TROYES
05.01.2021 : NADIN Simon à CRENEY-PRÈS-TROYES
09.01.2021 : DESCHASSINE André à TROYES
11.01.2021 : CHAPPELLIER Lucienne à TROYES
15.01.2021 : TESTARD Agnès à CRENEY-PRÈS-TROYES
19.01.2021 : KAMM Léonne à CRENEY-PRÈS-TROYES
25.01.2021 : SIMON Sylvette à TROYES
01.02.2021 : DEGOUT Solange à CRENEY-PRÈS-TROYES
25.02.2021 : LAMBERT Dominique à TROYES

28.02.2021 : NEU Marie-Claire à TROYES
03.03.2021 : MALAIZÉ Jean à CRENEY-PRÈS-TROYES
07.03.2021 : PROBST Ernestine à CRENEY-PRÈS-TROYES
15.03.2021 : MUTHS Jean-Claude à TROYES
20.03.2021 : MILLOT Michelle à SAINT-PARRES-AUX-TERTRES
22.03.2021 : DAVID Jacques à TROYES
09.05.2021 : SERGENT Fernande à CRENEY-PRÈS-TROYES
25.05.2021 : COUVIN Jacqueline à CRENEY-PRÈS-TROYES

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

MAIRIE 24 rue de la République.....03.25.81.82.60
 Du lundi au jeudi 8 h 30 - 12 h et de 13 h 30 - 18 h
 Le vendredi 8 h 30 - 12 h et de 13 h 30 - 17 h 30
 E-Mail : mairie@creney.fr Site Internet : creney.fr

MÉDIATHÈQUE 3 bis rue de l'École.....03.25.76.01.00
 E-Mail : mediacreney@orange.fr
 Lundi 17 h 00 - 18 h 30 - Mardi 16 h - 17 h 30
 Mercredi 14 h - 18 h 30 - Jeudi 17 h - 18 h - Vendredi 17 h 30 - 19 h
 Samedi : ouverture le 2^{ème} samedi de chaque mois de 10 h - 12 h

ACCUEIL DE LOISIRS 2 Chemin d'Onjon.....03.25.79.18.63
 Directeur : M. MANSOURI Laïfa
 E-Mail : alshcreney@gmail.com

GROUPE SCOLAIRE
 - **Elémentaire** : 3 rue de l'École.....03.25.76.13.90
 Directeur : M. NOBLOT Gérard
 - **Maternelle** : 4 Chemin d'Onjon.....03.25.81.25.17
 Directrice : M^{me} ROUQUET Nathalie

AGENCE POSTALE DE CRENEY-PRÈS-TROYES.....03.25.41.72.23
 Horaires le lundi/mardi/jeudi/vendredi 14 h 30 - 18 h 30
 Le mercredi 14 h 30 - 16 h 20

DÉPANNAGE
 - **E.D.F**.....09 726 750 10
 - **G.D.F**.....0 800 473 333
 - **SYNDICAT DES EAUX**.....03.25.79.00.00
 - **ASSAINISSEMENT** Troyes Champagne Métropole.....0 800 100 037

CULTE : PAROISSE PONT-SAINTE-MARIE / LAVAU / CRENEY
 16 rue Pasteur à PONT-SAINTE-MARIE.....03.25.81.40.32

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHETS VERTS
 Renseignement à TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLE.....03.25.45.27.30

DÉCHÈTERIE DE PONT-SAINTE-MARIE
 - **Horaires ÉTÉ (du 1/04 au 30/09)**
 * du lundi au vendredi 9 h - 12 h et 15 h - 19 h
 * le samedi 9 h - 19 h
 * le dimanche 10 h - 12 h 30
 Fermée le mercredi
 - **Horaires HIVER (du 1/10 au 31/03)**
 * du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30
 * le samedi : 9 h à 17 h 30
 * le dimanche : 10 h à 12 h 30
 Fermée le mercredi

CONCILIATEUR DE JUSTICE
 M^{me} Clarence ELOY.....Sur rendez-vous
 Renseignements au secrétariat de mairie.

PERMANENCES D'INFORMATION et d'ORIENTATION JURIDIQUES
tenues par les juristes du CDAD10
À CRENEY de 9 h à 11 h
 Mardi 20 juillet 2021 Mardi 14 septembre 2021 Mardi 9 novembre 2021
 Rendez-vous au 09 62 63 75 48

SANTÉ + 2 rue de l'Aulne
CENTRE DE MASSO-KINÉSITHÉRAPIE
ET BALNÉOTHÉRAPIE.....03.25.80.75.04

OSTÉOPATHE
 M. HOMEHR Jean-Baptiste.....03.25.80.75.04

PÉDICURE PODOLOGUE
 M^{me} GOBANCE Marine.....03.25.80.75.04

INFIRMIÈRES
 M^{me} FOURNIER Armelle.....07.89.94.10.75
 M^{me} ROSINOFF Véronique.....07.89.94.10.75

PÔLE SANTÉ 24 rue Chaumard
MÉDECIN
 M^{me} OSMAN Denisa.....03.25.80.50.84

CABINET DENTAIRE
 M^{me} ÉPLÉ Anne-Sophie.....03.25.41.02.62

INFIRMIÈRES
 M^{me} FRICHE-BRIÈRE Doriane.....03.25.42.63.85
 M^{me} MAGLOIRE Chloé.....03.25.42.63.85

DIÉTÉTICIENNE NUTRITIONNISTE
 M^{me} CARETTE-OBRY Vanessa.....06.41.73.55.97

HYPNOTHÉRAPEUTE
 M^{me} MAGLOIRE Chloé.....06.59.61.72.24

NATUROPATHE
 M^{me} CHENILYER Carole.....06.43.35.63.19

INFIRMIÈRES
 M^{me} ROUILLON Mireille.....03.25.40.12.64
 M^{me} LEBÈGUE Céline.....03.25.40.12.64

PHARMACIE 36 Route Claude Bertrand.....03.25.76.97.47

CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE 4 bis rue de l'école
 M^{me} BABLIN Coraline.....03.25.80.09.80

ASSISTANTE SOCIALE DE LA DIDAMS
 M^{me} LATOUCHE (sur rendez-vous).....03.25.37.04.77

URGENCES
 - SAPEURS POMPIERS.....18
 - SAMU.....15 ou 112
 - SOS MÉDECIN.....36 24
 - GENDARMERIE.....17
 - NIDS DE GUËPES.....03.25.81.82.60